Ville de Plabennec

N°2334

Bulletin d'information municipal

War araog atao / En avant toujours

19 février
26 février 2021

Mairie
Horaires d'ouverture :
Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30
Samedi : 10h-12h (uniquement état civil)
Contact
mairie@plabennec.fr / 02 98 40 41 32

Marché

Place du Champ de Foire.
Nouveaux horaires en raison du couvre-feu
le vendredi de 14h30 à 17h45
Port du masque obligatoire

Vacances d'hiver

Les programmes sont en ligne, en page d'accueil
www.ville-plabennec.fr

Les élus à votre écoute / An dilennidi a selaou ac'hanoc'h

Marie-Annick CREAC'HCADEC, Maire,
reçoit sur RDV : 02 98 40 41 32 - ma.creachcadec@plabennec.fr

Permanences hebdomadaires des adjoints en mairie :

Marcel LE FLOC'H	Finances	Vendredi - 10h-11h30	m.lefloch@plabennec.fr
Bruno PERROT	Sports	Samedi - 10h-11h30	b.perrot@plabennec.fr
Jean-Michel LALLONDER	Travaux	Lundi - 10h-11h30	jm.lallonder@plabennec.fr
Fabien GUIZIOU	Urbanisme, agriculture, logement, environnement	Lundi - 16h-17h30	f.guiziou@plabennec.fr
Hélène KERANDEL	Culture et patrimoine	Lundi - 14h-15h30	h.kerandel@plabennec.fr
Sylvie RICHOUX	Affaires sociales et Aînés	Mardi - 10h-11h30	s.richoux@plabennec.fr
Isabelle LEHEUTRE	Enfance, jeunesse et affaires scolaires	Mercredi - 10h-11h30	i.leheutre@plabennec.fr
Anne-Thérèse ROUDAUT	Communication, commerce, artisanat, le marché	Jeudi - 14h-15h30	at.roudaut@plabennec.fr

État civil

Ganet, dimezet, marvet

Décès
M. Enrico FERRARI, 79 ans
M. Marcel GUIVARC'H, 66 ans

A la une cette semaine ! / Keleier pennañ ar sizhun-mañ !

Déploiement de la fibre : la numérotation

Danielle Quéré, secrétaire des services techniques, et Loïc Jacquemond, directeur des services techniques sont en charge du projet.

Un réseau fibre optique va être déployé sur tout le territoire, afin d'apporter le Très Haut Débit. Les collectivités sont invitées à mettre en place les conditions optimales d'installation de la fibre, en procédant notamment à un plan d'adressage. Danielle Quéré et Loïc Jacquemond, agents communaux, Martin Guillou, agent communautaire ainsi que des élus, travaillent sur la dénomination de l'ensemble des voies communales publiques ou privées : rues, chemins, impasses, places, routes... et la numérotation de tous les bâtis : habitations, commerces, entreprises, sites publics... et ce quel que soit leur état ou leur occupation. Chaque logement sera localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et par son positionnement dans cette voie. L'adressage concerne l'ensemble du périmètre communal y compris l'habitat dispersé ou isolé.

Obtenir l'accès à la fibre...
Pour permettre la commercialisation de la fibre optique par les fournisseurs d'accès Internet, il est indispensable que chaque habitation puisse être référencée par un code Hexaclé (une clé d'identification unique de 10 caractères qui confie une adresse à partir du nom de la voie et du numéro, ce code est une carte d'identité alphanumérique).
Selon la loi LME (Loi de Modernisation de l'Economie), seules les adresses disposant d'un numéro et d'un nom de voie pourront être raccordées à la fibre. **Les habitants concernés par cette adressage seront contactés en temps voulu.**

Le développement de la fibre se fera à partir de l'année prochaine, mais auparavant, la population sera invitée à une réunion d'information.

Facilier l'intervention des services de secours
Ce vaste projet de numérotation ne concerne pas uniquement le développement du numérique... La numérotation permettra aussi de faciliter l'accès des services de secours (pompiers, Samu, gendarmes), mais aussi d'autres services comme La Poste, les services à la personne ou encore les services de livraison. Surtout dans certaines zones, où plusieurs habitations sont rassemblées sous le nom d'un même lieu-dit...

Pour en savoir plus sur le développement de la fibre en Bretagne et à Plabennec : www.megalis.bretagne.bzh

Vaccination : une ligne téléphonique ouverte

La municipalité de Plabennec met en place une ligne téléphonique pour aider à la prise de rendez-vous pour la vaccination. Cette aide concerne les personnes n'ayant pas accès à internet et qui sont éligibles aux critères actuels de vaccination. Christine Castel, conseillère municipale, prendra les coordonnées des appelants. La mairie ne dispose pas d'un accès prioritaire, cette démarche vise à aider à la prise de rendez-vous. En cas d'obtention d'un créneau, l'élue se chargera de contacter le demandeur. Ce dernier doit s'engager à être disponible au créneau qui lui sera attribué et à se rendre au centre de vaccination par ses propres moyens. Christine Castel prendra les appels les lundis de 9h à 12h au 07 80 62 02 54.

Travaux zone de Callac : déviation le 24 février

Des travaux sont en cours pour la mise en place d'un giratoire provisoire au niveau de Point Vert. La route aurait dû être fermée pour le 17 février, mais à cause des intempéries, la route sera fermée la journée du 24. Une déviation sera mise en place pour l'occasion.

Dans le bulletin de cette semaine...

- **Finances publiques** : retrouvez les informations pour prendre RDV à la permanence près de la mairie.
- **Aménagement du Département sur la RD 770 entre Ploudaniel et l'Auberge Neuve** : l'impact du projet sur la circulation à Plabennec.

Accueil sur RDV pour le CCAS

L'accueil du CCAS s'effectue uniquement sur RDV du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
Contact : ccas@plabennec.fr - 02 98 40 42 17.

Bibliothèque municipale

Désinfection des mains à l'entrée des locaux, port du masque obligatoire à partir de 11 ans, respect des distances de sécurité. Horaires adaptés au couvre feu : lundi et mardi 15h30-17h30 - mercredi 10h-12h / 14h-17h30 - vendredi 15h30-18h - samedi 10h-16h30 (sans interruption)
bibliotheque@plabennec.fr - 02 98 37 61 58.

Réglementation sur les chiens

Tout propriétaire de chien est tenu de promener son chien en laisse pour tout déplacement sur la commune. Tout manquement à cette réglementation est passible d'une contravention de 11€ (arrêté 2010/82).

Journée du citoyen

Les jeunes filles et garçons nés en janvier, février et mars 2005 sont invités à se présenter en mairie, à leur 16 ans révolus, avant le 31 mars 2021. Il leur sera remis une attestation nécessaire pour les concours, examens, permis de conduire. Se munir de la pièce d'identité et du livret de famille.

Plan Climat Air Energie Territorial (CCPA)

Risques de submersions marines, d'inondations, de sécheresses, de restrictions d'eau... les conséquences du dérèglement climatique sont pour certaines déjà là. Pour atténuer ces effets et s'y adapter, la Communauté de communes du Pays des Abers a lancé son Plan Climat Air Energie Territorial. Votre avis compte ! Si vous habitez sur le Pays des Abers, nous vous invitons à remplir le questionnaire avant le 28 février sur **www.pays-des-abers.fr/plan-climat.html**

Covid : centres de vaccination dans le Finistère

L'Agence Régionale de Santé qui est chargée de coordonner l'organisation de la campagne est décisionnaire en ce qui concerne l'ouverture des lieux de vaccinations. **La municipalité s'est portée volontaire et a formulé une demande pour ouvrir un centre à Plabennec. En cas de retour positif, la Ville sera prête à mettre en œuvre la logistique afin d'assurer ce service à la population.** Un centre est ouvert à L'Atelier à Lesneven. Les personnes éligibles peuvent s'inscrire au 02 57 18 00 61 ou en ligne :
www.maiia.com/centre-de-vaccination/29260-LESNEVEN.
Pour consulter les autres centres de vaccination présents dans le Finistère : www.sante.fr. Une nouvelle fois, peu de créneaux sont disponibles pour les semaines à venir...

Fonds départemental de la Vie Associative

Ce fonds remplace les subventions octroyées autrefois par les députés dans le cadre de la « réserve parlementaire ».
Date limite de dépôt, fixée au 15 mars 2021 minuit.
Les associations peuvent télécharger les formulaires :
https://didierlegac.bzh/actualites/fdva2021

CCPA (facture d'eau) : erreur de n° de référence

La Communauté de communes du Pays des Abers indique qu'une erreur est survenue sur la dernière facture d'eau dans le numéro de référence. Pour payer en ligne, il faut remplacer 2020 par 2021. Le reste des numéros est inchangé précise la CCPA.

Déchetteries : les horaires changent (CCPA)

Depuis le 4 janvier, les déchetteries retrouvent leurs jours d'ouverture « classiques » à savoir 5 jours / semaine (horaires d'avant confinement de mars).

	lundi	mardi	mer.	jeudi	vend.	sam.
Plabennec	9h-12h 14h-18h	Fermé	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h

Le dicton breton de la semaine

« Dictons et Proverbes bretons » de Hervé Lossec

Gwasoc'h eo un taol teod eget un taol kleze.
Plus de mal fait un coup de langue qu'un coup d'épée.
En particulier la langue de vipère.

Fermés, les restaurants de Plabennec proposent la vente à emporter et en livraison :

Retrouvez ci-dessous les services mis en place par les restaurateurs de la commune pour la vente à emporter et en livraison.

Restauration - Plats préparés

LE COLIBRI *6 rue Maréchal Leclerc*	02 98 40 41 16	Du lundi au vendredi un menu quotidien à emporter entrée, plat, dessert, boisson, avec la possibilité de prendre uniquement le plat chaud. Chaque jeudi nous préparons un plat de type couscous, kig ha farz, paella, tartiflette... **Facebook : Le Colibri Plabennec - Instagram : lecolibri_restaurant**
KIG'S COOL *11 rue des Trois Frères Le Roy*	02 98 36 84 30	Hamburgers, paninis, américains, snacks... Ouvert du lundi au samedi : 11h30 / 13h30. **Facebook : Kigs cool**
LES VOYAGEURS *21 rue desTrois frères le Roy*	02 98 40 41 25	Hôtel Restaurant – Les bons petits plats du chef à emporter du lundi au vendredi midi. Formule menus du jour Entrée Plat Dessert Boisson 12 € Réservation à partir de 9h. Menus consultables sur Facebook ou par téléphone. L'hôtel continue son activité normalement. Retrait à la réception de l'hôtel sur l'arrière de l'établissement. **www.hotel-restaurant-voyageurs.com - Facebook : Hôtel Restaurant Les Voyageurs**
RESTO-KEBAB *18 Place Général de Gaulle*	09 54 94 16 42	Sandwich ou galette kebab, snacks, ... à emporter. Ouvert du lundi au vendredi : 11h30 / 14h.
AU P'TIT CREUX *7 Place Général de Gaulle*	02 98 40 45 19	Menus sur le site et Facebook tous les lundis. Commande par téléphone ou sur Messenger (FB). Ouvert du mardi au samedi 11h30 - 13h30. Cuisine généreuse, élaborée à partir de produits locaux. Restaurant labellisé "crêperie gourmande" et "qualité tourisme". **Facebook : Au P'tit Creux - www.auptitcreux.org - contact@auptitcreux.org**
TOUT FEU TOUT FRAIS *328 rue A.Lavoisier, ZA de Penhoat*	02 98 37 00 00	Fabricant de salades et de plats cuisinés dans lesquels les additifs, conservateurs, colorants et arômes ont été éradiqués. Vente en ligne ou à la boutique. Retrait à la boutique, 328 rue Antoine Lavoisier, ZA de Penhoat. Lundi et mardi : 7h-17h. Mercredi, jeudi et vendredi : 7h - 18h. Samedi : 9h - 12h. **Facebook : Tout Feu Tout Frais - Instagram : toutfeutoutfrais - www.toutfeu-toutfrais.com**

A noter que Le Kop et le Diabolo, comme précédemment, sont ouverts pour leurs activités, hors débit de boisson sur place.

Conseil municipal du 16 février 2021
Compte-Rendu

Le conseil municipal s'est réuni le 16 février 2021, à 20 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREAC'HCADEC, Maire. Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

Débat d'orientations budgétaires 2021

Recettes de fonctionnement
Dotations de l'État : stabilité de la DGF, de la DNP et des dotations de compensation, progression de la DSR. Fiscalité : revalorisation forfaitaire de 0,2 % des bases, pas d'évolution des taux.
Dotation de solidarité CCPA, attribution de compensation et fonds de péréquation intercommunal identiques à 2020.

Dépenses de fonctionnement
Évolutions maximales limitées à 2,2 % des charges de personnel et à 1,5 % des autres charges de fonctionnement courant

Section d'investissement
Principales dépenses d'équipement 2021 : pôle associatif et social, travaux école maternelle, avenue Saint-Joseph et piste d'athlétisme, études, réaménagement urbain.
Répartition par opérations : Pôle associatif et social (5 331 000 €), Voirie-services techniques (1 464 000 €), Installations sportives (615 000 €), Groupe scolaire (556 000 €), Aménagement urbain (292 000 €), Patrimoine-cimetière (142 000 €), Enfance-jeunesse (116 000 €), Services administratifs (113 000 €), Foncier (110 000 €), Environnement (94 000 €), Espaces verts (76 000 €), Culture (66 000 €), Autres locaux associatifs (23 000 €). Total : 8 998 000 €.
Ces dépenses d'investissement seront intégralement financées par des subventions, des cessions foncières, le FCTVA, l'autofinancement et un emprunt d'équilibre.

Dette
En-cours de dette : 4 890 840 €.
Un emprunt d'équilibre sera inscrit en 2021 pour un montant maximal de 3,9 M€.
Annuité 2021 (92 €/habitant) inférieure de 15 % à l'annuité 2015 et à la moyenne des communes.
Après une augmentation mesurée, l'annuité diminuera à nouveau en 2023.

Épargne
Les orientations budgétaires permettront de préserver une épargne nette de plus de 1,8 million d'euros à la fin de l'exercice 2023.

Évolution prospective des dépenses d'équipement
Poursuite et achèvement en 2021 des travaux du pôle social et associatif.
Maintien en état du patrimoine bâti et routier.
Aménagements de sécurité et d'accessibilité.
Équipement des services et installations sportives, culturelles, scolaires, etc.

Autres sujets

Contrats d'Assurance des Risques Statutaires -Consultation groupée. Unanimité.
Désignation de personnalités qualifiées au conseil d'administration de l'EPCC École de Musique du Pays des Abers-Côte des Légendes. Unanimité.
Convention avec la commune de Kersaint-Plabennec pour l'accueil de loisirs. Unanimité.

2020 à Plabennec, la rétrospective en vidéo

www.ville-plabennec.fr

Drive-test derrière le laboratoire d'analyses

Les tests se déroulent du lundi au vendredi, uniquement sur RDV et muni du questionnaire. Prenez RDV au 02 98 34 90 04 ou en ligne sur Doctolib. Le questionnaire vous sera remis par mail, lors de la confirmation de votre RDV. Si vous n'avez pas internet, il est disponible en papier en mairie, au groupe médical, aux cabinets infirmiers et au laboratoire.

Eclairage public et couvre-feu

En raison du couvre-feu national qui débute dès 18h, la lumière est coupée à 21h30 tous les soirs dans la plupart des quartiers plabennecois. Le centre-ville conserve son éclairage nocturne. Cette mesure vise à faire des économies d'énergie en adaptant l'éclairage aux mesures de restrictions de déplacement en vigueur.

Finances publiques : une permanence sur RDV

Le service des Finances publiques du Finistère propose des accueils sur RDV visant à aider les particuliers et entreprises à accomplir leurs démarches fiscales ou autres (factures locales, amendes...) en étant reçus dans un point d'accueil de proximité. Les usagers de Plabennec ont la possibilité d'être accueillis rue Pierre Jestin (dans les anciens locaux de la Poste, près de la mairie) **sur RDV** pendant le 1er trimestre 2021 aux dates suivantes: **le 2ème et 4ème mercredi du mois (9h à 12h)** soit le 24 février ; 10 mars ; 24 mars.

Comment prendre RDV ?

- par téléphone en composant le 0809 401 401
- ou par internet : www.impots.gouv.fr/portail/contacts

Précision : lors de la prise de RDV en ligne, si vous voyez *"service impôts particuliers Morlaix"*, continuez en cliquant sur "*prendre rendez-vous*" afin d'accéder à la permanence de Plabennec.

L'équipe de la trésorerie de Plabennec est en transfert vers Landerneau et reste joignable au 02 98 40 41 44 et par mail : sgc.landerneau@dgfip.finances.gouv.fr. Pour le paiement des factures locales et des impôts en espèces ou par CB, en plus du paiement en ligne, les usagers peuvent recourir aux buralistes partenaires. A Plabennec, seul le Diabolo propose ce service pour l'instant.

Inscriptions 2021-2022, école du Lac

Les services de l'Education Nationale n'autorisant pas les portes ouvertes dans les écoles du fait du contexte sanitaire, Mme Pluchon, la Directrice, reçoit les parents d'élèves sur RDV pour préparer la future rentrée scolaire. Un temps d'échanges permet de présenter l'école, la cantine et la garderie et de répondre aux interrogations des parents, puis une visite des locaux offre la possibilité de découvrir les salles de classe, la bibliothèque et l'espace de restauration.
Les formalités d'inscription peuvent être effectuées sur présentation du carnet de santé et du livret de famille dès ce premier RDV. L'école est obligatoire l'année des 3 ans, c'est-à-dire dès le jour de la rentrée scolaire le 2 septembre 2021, pour tous les enfants nés en 2018. L'école accueille également les enfants de 2 ans nés avant le 2 septembre 2019 : 3 rentrées sont possibles : septembre, novembre ou janvier, et les inscriptions doivent impérativement être effectuées auprès de l'école avant juillet 2021. Pour prendre RDV : ecoledulac@plabennec.fr ou 02 98 40 79 09 sur les heures scolaires.

Inscriptions 2021-2022, école Sainte Anne

Le Directeur de l'école se tient à la disposition des familles pour les renseignements et les inscriptions des enfants de la petite section (enfants nés avant le 31 décembre 2019) au CM2 pour l'année scolaire 2021-2022. Merci de prendre RDV au 02 98 40 42 60 ou par mail : ste.anne.plabennec.29@wanadoo.fr.
Le Directeur vous présentera le fonctionnement de l'école, vous la fera visiter et répondra à vos questions. Pour les familles qui le souhaitent, l'école propose une filière bilingue français-breton. Cet enseignement a pour but de développer le bilinguisme des enfants dès le plus jeune âge avec la langue bretonne puis les langues étrangères. La place de la personne, l'envie d'apprendre et de découvrir, le respect, la rigueur, la fraternité, l'inclusion scolaire, les arts, le sport et l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge sont les axes de nos projets éducatifs et pédagogiques.
Nous sommes à votre disposition pour accompagner votre enfant dans ses apprentissages.

Permanences du conciliateur de justice

M. Jean-Pierre Lussou reçoit en mairie de Plouvien pour les communes du canton de Plabennec (ancienne délimitation). Prochaine date : le 22 février 2021. Pour prendre RDV, s'adresser au secrétariat de la mairie de Plouvien au 02 98 40 91 16. Pour chaque RDV, les demandeurs devront porter le masque et ne pas être à plus de 2 personnes.

Le Service national universel (SNU)

Le Service national universel (SNU) promotion 2021 s'adresse à tous les jeunes Français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite. La campagne d'inscription des jeunes volontaires au service national universel (SNU) pour 2021 est ouverte sur le site https://www.snu.gouv.fr

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

POUR LUTTER CONTRE

L'INFLUENZA AVIAIRE

DANS LES BASSES COURS

La France est confrontée à un épisode d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) depuis la mi-novembre. Le virus en cause (HSN8) atteint exclusivement les oiseaux : il n'est pas transmissible à l'homme.

Mesures de prévention

Les particuliers détenteurs d'oiseaux doivent confiner les oiseaux ou installer un filet de protection au-dessus de leur enclos. Ils doivent protéger leur stock d'aliments des oiseaux sauvages ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau. Enfin, ils doivent également surveiller la santé de leurs oiseaux et signaler toute mortalité anormale à un vétérinaire.

Recensement

Pour faire face à un éventuel cas d'influenza aviaire, il est nécessaire de connaître les détenteurs d'oiseaux, qu'ils soient professionnels ou particuliers. **Les détenteurs non professionnels de volailles de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs élevés en extérieur sont tenus de se déclarer auprès de leur mairie.** La déclaration peut se faire en ligne ou en remplissant un formulaire qui sera à remettre à l'accueil en mairie. Des exemplaires sont disponibles sur place.
www.ville-plabennec.fr/influenza-aviaire

Surveillance de la faune sauvage

La découverte de cadavres d'oiseaux sauvages doit être signalée à l'Office français de la biodiversité - Service départemental du Finistère - au 02 98 82 69 24 ou à l'adresse sd29@ofb.gouv.fr ou à la fédération de la chasse au 02 98 95 85 35. Le signalement doit comporter les coordonnées du découvreur (identité et tél), une description de la situation : identification précise du lieu de découverte (coordonnées GPS, copie carte), date et photographie des oiseaux découverts.

La RD 770 sera fermée à la circulation à partir du 1er mars entre Ploudaniel et l'Auberge Neuve

Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT

Le Département a lancé un vaste chantier pour réaménager la RD 770 (Route Départementale) pour un budget total de 12,1 millions d'euros.

Pour entamer les travaux sur la voirie, le Département a prévu de fermer un premier tronçon de 3 km entre Kerneyen et l'Auberge Neuve à partir 1er mars.

A compter de cette date, le trafic de transit des poids-lourds sera dévié par la RD 788 et la RD 59, en passant par Le Drennec, Plabennec et Kersaint-Plabennec. Conscients des contraintes sur la fluidité du trafic et de la densité de circulation que va générer cette phase de travaux, le Conseil départemental et tous les partenaires du chantier invitent les usagers de la route à respecter strictement les dispositions qui seront mises en œuvre pour leur sécurité et celle des riverains.

La Présidente du Conseil départemental du Finistère, Nathalie Sarrabezolles, tient à préciser que "les contraintes sur la circulation" engendrées par ce projet visent à terme "à améliorer le réseau routier départemental pour offrir aux usagers plus de sécurité et de confort".

La municipalité de Plabennec a fait part de ses réserves concernant le passage des poids-lourds par le centre-ville de Plabennec, notamment pour des raisons de sécurité. A défaut d'un compromis avec le Département, le tracé de la déviation a été très légèrement modifié à la demande de la commune. Cette déviation sera en place entre mars et octobre 2021 et il en sera de même en 2022. Afin de fluidifier le trafic et ralentir la vitesse, la Ville a anticipé son projet de giratoire au niveau de Point Vert (ZA de Callac) et va installer un rond-point provisoire avant fin février. Ce dernier a vocation à être définitif à moyen terme. Des potelets ont également été installés dans le centre-ville par les agents des services techniques à certains endroits pour assurer la sécurité de toutes et tous.

Plus d'informations sur le site du Finistère :
www.finistere.fr/Actualites/Axe-Ploudaniel-Saint-Eloi-travaux-de-securisation-de-la-RD770

Vie associative et animations / Kevredigezhioù ha buhezadurioù

Communauté Chrétienne Locale

L'accueil du public étant fermé, le paroisse de Plabennec reste joignable au 06 30 77 66 14. Horaires des messes :
- Dimanche 21 février : 9h à Lesneven, 11h à Plabennec

Avalou Plabenneg

En raison des conditions sanitaires la foire aux greffons prévue le samedi 20 février est annulée après décision de la Sous-préfecture. Il est possible de renouveler l'adhésion à l'association en se rendant sur : http://avalouplabenneg.bzh

Don du sang

Dans le contexte de l'épidémie, la collecte de sang doit absolument se poursuivre pour répondre aux besoins des patients pour lesquels les transfusions sont vitales. Le don du sang est irremplaçable : ce geste essentiel et généreux permet de soigner un million de malades par an. Les personnes qui souhaitent se rendre sur un lieu de collecte doivent prendre RDV sur le site dondesang.efs.sante.fr ; rubrique RDV en ligne, l'application don de sang. Afin d'accueillir les donneurs dans le respect des mesures de sécurité, il est demandé aux donneurs de rester chez eux en cas de symptômes grippaux. Respecter les gestes barrières, ainsi que les consignes transmises sur place. Ne pas venir accompagné de personnes qui ne donnent pas leur sang. **Les donneurs sont attendus à Bourg-Blanc le jeudi 25 février, de 8h à 13h, salle du Temps Libre.** Merci d'avance pour votre générosité.

Adhésions au Club Ar Steredenn

Le renouvellement et les nouvelles adhésions sont à effectuer dès à présent. L'année 2020 ne nous a pas permis d'organiser nos activités. Aussi à titre exceptionnel, pour 2021 la cotisation demandée sera de 10€ au lieu de 16€. En raison de la fermeture des salles municipales, les responsables du club ne peuvent pas tenir de permanence. La boîte aux lettres du club est installée dans le hall de la mairie : vous pouvez y déposer votre chèque de cotisation à l'ordre de Ar Steredenn. Nous en profiterons pour faire une mise à jour de notre fichier, en vous demandant de joindre à votre paiement les renseignements suivants : date de naissance, adresse, n° de téléphone et adresse mail si vous en avez une.

Annonce / Kemennad

Activités commerciales

Boulangerie Roumier
La boulangerie Roumier sera fermée pour congés du mercredi 24 février au mercredi 3 mars inclus, réouverture jeudi 4 mars.

Emploi

Les annonces de la Maison de l'Emploi (CCPA)
Retrouvez les dernières annonces sur le site de Plabennec :
www.ville-plabennec.fr/au-quotidien/emploi/maison-de-lemploi
Contact : 02 90 85 30 12 - accueil.emploi@pays-des-abers.fr

Annuaire / Levrioù-pellgomz

Services municipaux

Accueil de Loisirs : alsh@plabennec.fr - 02 98 40 49 92
Anim'Ados : animation.jeunesse@plabennec.fr - 06 16 91 74 42
Maison de l'Enfance : multiaccueil@plabennec.fr - 02 98 37 60 72
Animation Sport : educateursportif@plabennec.fr - 06 29 45 79 00
Bibliothèque : bibliotheque@plabennec.fr - 02 98 37 61 58
Cyberespace : informatique@plabennec.fr - 02 98 30 78 97
C.C.A.S : ccas@plabennec.fr - 02 98 40 42 17
Relais Parents Assistants Maternels Intercommunal
Ouvert du lundi au jeudi 9h / 16h30, vendredi 9h / 16h - rpam@plabennec.fr - 02 98 36 83 42

Mémento / Mat da c'houzoud

- **Pharmacies** – nuits, dimanches et jours fériés,
32 37 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche
- **Vétérinaire**
02 98 40 41 34
- **Ambulances et transport médical assis**
Etoile bleue : 02 98 36 85 75
- **Transport médical assis**
Taxi Gallin Véronique : 06 77 36 77 89
Taxi Gouez Laure : 02 98 36 88 69 / 06 88 74 74 85
Taxi Le Bars Gilles : 02 98 40 80 82 / 06 75 01 92 43
Taxi Inizan Philippe : 06 20 44 59 85
Taxi Tanguy Mickaël : 06 51 53 52 62
- **Cabinets infirmiers**
Cabinet de la Mairie : 3 rue de la Mairie : 02 98 37 63 41
Cabinet des Abers : Kathy Moreau - 1 rue du Penquer : 02 29 00 40 12
Cabinet Gentile : 11 square Pierre Corneille : 02 98 40 44 00
Cabinet de la Gare : 6 bis square Pierre Corneille : 06 20 47 28 90
- **Correspondants presse locale**
Le Télégramme
Claudine Jestin : claudine.jestin@orange.fr – 06 88 40 03 80
Ouest France
Dorothée Duhart : dorothee.duhart@gmail.com – 06 62 66 77 65

Appels d'urgence / Da c'helver trum

Médecin : 15
- **Sapeurs-Pompiers :** 18 ou 112
- **Gendarmerie :** 17 ou 02 98 40 41 05
- **Urgence gaz naturel :** 08 00 47 33 33
- **Astreinte eau et assainissement CCPA :** 06 08 41 49 75
- **Astreinte communale sécurité équipements communaux** : 06 14 97 14 06
- **Violences sur les enfants :** 119 disponible 7j/7, 24h/24
- **Violences conjugales :** 39 19 écoute et accompagnement (lundi au samedi 9h- 19h) et 17 en cas de danger immédiat. Quand on ne peut pas parler, alors qu'on est en danger, on peut utiliser le 114 afin d'appeler les secours par SMS

Hôtel communautaire

- **L'Hôtel de communauté du Pays des Abers :** 58 avenue Waltenhofen 8h30-12h / 13h30-17h30 - accueil@pays-des-abers.fr - 02 98 37 66 00
- **Accueil Emploi** – lundi, mardi, jeudi 9h-12h / 14h-17h, vendredi 9h-12h / 14h-16h à Plabennec (Hôtel CCPA) le mercredi 8h30 - 12h30 à Lannilis (Pôle social) - Sur RDV - 02 90 85 30 12
- **Mission Locale** de Plabennec / Lannilis : 02 30 06 00 33, lundi de 9h à 12h (sans RDV), de 14h à 17h (sur RDV) Mardi de 11h à 12h et de 14h à 15h (sans RDV), de 9h à 11h et de 15h à 17h (sur RDV)
- **Association Gestion pour le Développement de l'Emploi** : tous les jeudis de 13h30 à 17h - 02 98 21 18 64
- **Service Public d'Assainissement Non Collectif** - 02 90 85 30 17
- **Redevance des ordures ménagères** : 02 90 85 30 18
- **Problème de ramassage des déchets ménagers** : 02 98 84 40 35
- **Service eau :** facturation 02 90 85 30 52 - Travaux : 02 30 06 20 03
- **Déchetterie (CCPA) :** 06 14 71 56 57

Anciens locaux de la Poste (près de la mairie)

- **Puéricultrice** : permanence les lundis sur RDV avec Mme Keriel - 02 98 04 02 65 – 06 89 58 84 36
- **Assistantes Sociales et accueil administratif :** Sur RDV à prendre au CDAS de Lannilis - 02 98 04 02 65
- **Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC)** (point infos / 60 ans et plus et leurs familles) - Sur RDV au 02 98 21 02 02.

Maison des Bruyères

- **AMADEUS** - Aide et soins à domicile - 1 rue Pierre Jestin. Aide et accompagnement, soins infirmiers, équipe spécialisée Alzheimer, téléassistance, jardinage, bricolage, garde d'enfants... Horaires : 8h30-12h / 13h30-17h, du lundi au vendredi. www.amadeus-asso.fr - 02 98 21 12 40

Autres lieux

- **Les Fripouilles – Association Assistantes Maternelles** : lesfripouillesplabennec@gmail.com - 06 67 27 02 71
- **Secours Catholique :** ouvert tous les mercredis de 13h30 à 17h - 6 rue de la Mairie - 02 90 82 59 53 - 06 38 64 05 94
- **Maison Paroissiale :** 1 rue Marcel Bouguen - la Maison Paroissiale est fermée jusqu'à nouvel ordre, tél astreinte: 06 30 77 66 14
- **ADMR des 2 Abers :** Aide et accompagnement, ménage, téléassistance, garde d'enfants, services... 66 avenue de Waltenhofen - lundi au vendredi de 9h / 12h - plabennec@29.admr.org - 02 98 37 60 37
- **Caisse d'Allocations Familiales** : sur RDV - 0810 25 29 30
- **Centre Médico psychologique** : 11 rue Hélène Boucher - 02 98 42 36 80
- **Entraide pour la vie** – Association cantonale d'aide aux familles confrontées à la maladie grave ou invalidante - 02 98 40 80 27 ou 02 98 04 13 37. www.entraidepourlavie.fr – president@entraidepourlavie.fr